



LOGIS-FLOREAL MAG

BULLETIN D'INFORMATION DU LOGIS-FLOREAL - 2018 - N°3



Fête de la Courge, Oct 2018

SOMMAIRE

EDITO.....	3
LES BUREAUX ET PERMANENCES.....	4
PAROLES D'HABITANTS: Les Compagnons du Quartier Floréal.....	6
LA MINUTE RH: Jean-Daniel KPANGO, agent de prévention.....	8
INFO CHANTIERS	9
CHANTIER : la fin du chantier toitures	10
LA QUESTION TECHNIQUE : comment faire des économies d'énergie?	12
LA QUESTION JURIDIQUE : la révision des loyers	14
LA LETTRE DU JARDINIER : fougueuses grimpantes.....	16
LA BIBLIOTHÈQUE DU STUDIO-LOGIS.....	18
LE RESEAU SANTÉ DE WATERMAEL-BOITSFORT.....	19
LE COIN DU PCS.....	20
LES MAISONS DE QUARTIER.....	21
LES BRÈVES.....	22
AGENDA.....	23

Société coopérative de locataires LE LOGIS-FLOREAL. Société civile à forme commerciale sous forme de société coopérative à responsabilité limitée. N° d'entreprise : 0401.984.430.

Siège social: Place Wauters, 9 - 1170 Bruxelles. Editrice responsable: A DE BOE.

Comité de rédaction: D. DURAND, C. EMBISE, S. LOODTS, K. REYNIERS, A. PRICE, G. THOMAS.

Photos : Le Logis - Floréal

EDITO

Chères coopératrices, chers coopérateurs, chères et chers locataires,

La fin de l'année approche et avec elle le temps des bilans. 2018 a marqué un nouveau départ par la société fusionnée Le Logis-Floréal. Les changements d'organisation liés à la fusion se mettent petit à petit en place. Les travaux d'aménagement des locaux permettant l'accueil du personnel sur les deux sites touchent à leur fin. Vous avez pu découvrir les nouveaux lieux et horaires des permanences.

Cette année a été riche en rencontres: fête de l'été, fête de la courge, chasse aux œufs, transhumance, fête des aînés ainsi que de Saint Nicolas. Elle se clôturera par la fête de fin de chantier de rénovation des toitures de 341 maisons, le 15 décembre prochain.

2019 sera également marquée par des événements importants, nous

pensons notamment à l'ouverture de l'épicerie participative en janvier, place Joseph Wauters n°11 – et à l'inauguration de l'immeuble Hector Denis, square des Archiducs, avec ses 44 logements entièrement rénovés.

Nous lancerons également les préparatifs du centenaire de notre belle cité jardin. A ce sujet n'hésitez pas à nous transmettre des photographies anciennes, témoignages ou autres documents la concernant.

Enfin l'an prochain, nous espérons lancer de nouveaux projets visant le vivre-ensemble et le renforcement de l'esprit coopératif. Cela ne pourra se faire sans votre participation à tous.

Avec un peu d'avance, nous vous souhaitons de très belles fêtes - entourés de ceux et celles qui vous sont proches.

Anne De BOE & Danielle DURAND
Présidente Administratrice déléguée

Le site web du Logis-Floréal change d'adresse !

Retrouvez-nous à l'adresse : www.lelogisfloreal.be

Si vous ne recevez pas encore la newsletter mensuelle du Logis-Floréal, il est toujours possible de s'inscrire sur le site (en bas de la page d'accueil).

LES BUREAUX & PERMANENCES

Voici un petit rappel sur les changements effectués depuis le déménagement des services en octobre.



« FER A CHEVAL »
PLACE JOSEPH WAUTERS, 9 ET 2



« VILLA MIRAVAL »
AV. GEORGES BENOIDT, 22



PERMANENCE LOCATAIRES (n°9):

- ◆ Changement de situation : naissance, cohabitation, séparation,...
- ◆ Changement dans les revenus, révision des loyers ...
- ◆ Questions concernant le loyer et charges,
- ◆ Location d'un garage,
- ◆ Remise d'un renon, demande de mutation

PERMANENCE CANDIDATS :

- ◆ Inscriptions, attributions

PERMANENCE SOCIALE (n°2):

- ◆ Aide pour comprendre et écrire vos lettres,
- ◆ Aide sociale et budgétaire,
- ◆ Accompagnement individuel : recherche d'écoles, aide aux devoirs, ...
- ◆ Problématiques collectives : soutien aux initiatives pour améliorer le lieu de vie

PERMANENCE TECHNIQUE :

- ◆ Problème technique dans votre logement,
- ◆ Question ou demande d'autorisation concernant des travaux,
- ◆ Question concernant un état des lieux,
- ◆ Question concernant un chantier,
- ◆ Sinistre dans votre logement,...



A PARTIR DU 17/12,
NOUVEAU CENTRAL TÉLÉPHONIQUE!

Tous nos services sont accessibles de 8h à 12h via ces numéros :

02/672.31.42 - 02/672.33.59

GSM de garde : 0472/22.70.08
de 12h à 19h / w-e de 8h à 18h
(! urgences uniquement !)



Dans les coulisses du déménagement :-)

LES PERMANENCES ONT LIEU LES :

- ◆ LUNDIS de 14.00 à 16.00 + tous les 2ème lundis du mois de 14.00 à 18.00
- ◆ MARDIS de 9.00 à 11.00 (sauf candidats)
- ◆ JEUDIS de 9.00 à 11.00

LES BUREAUX SONT ACCESSIBLES PAR TEL. TOUS LES JOURS DE 8H A 12H

ADRESSE POSTALE : Le Logis - Floréal

Place Joseph Wauters, 9 - 1170 WATERMAEL - BOITSFORT

PAROLES D'HABITANTS

Les Compagnons du Quartier Floréal

Nous mettons cette fois à l'honneur un groupe d'habitants actifs dans le quartier de Floréal, qui se réunit depuis quelques mois autour des questions de propreté et de convivialité.

A la barre, il y a Nathalie, Kader, Claudine, Michèle, Karima et quelques autres. Il y a un peu plus d'un an, ce petit groupe d'habitants du quartier Floréal a décidé d'unir ses forces pour promouvoir la qualité de vie dans leur quartier. Ouvert à toutes et tous, et d'abord centré sur les problèmes de propreté, il organise également des activités pour faire connaître le patrimoine et recréer du lien entre les habitants.

ler l'esprit coopératif qui prévalait, entre les habitants, au moment de la création du quartier. Les habitants actuels souhaitent, eux aussi, être acteurs dans la vie de leur quartier, tout comme l'étaient les premiers habitants. Il s'agit de relier le présent au passé. Quant au terme « *Quartier* », il vise à souligner que ce groupe souhaite rassembler tous les habitants du quartier, qu'ils soient coopérateurs (et donc membres de la société



coopérative Le Logis-Floréal), propriétaires ou locataires d'un logement privé situé dans le quartier.

Quelles sont leurs activités ?

Malgré leur « jeune » âge, les « Compagnons » sont déjà très actifs. En avril, ils ont organisé une action de

Pourquoi les « Compagnons du Quartier Floréal » ?

Le terme « *Compagnons* » fait référence au passé du quartier et à ses premiers habitants : les ouvriers typographes du journal « Le Peuple ». Il veut aussi rappeler

la sensibilisation à la propreté : placement de drapeaux de sensibilisation, ramassage des détritrus dans les rues de Floréal, le tout en musique grâce au soutien de la fanfare du coin du Balai,... La fanfare, c'était pour faire venir les curieux, et cela a bien fonctionné!

En septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, ils ont guidé des visites dans le quartier, et organisé des concerts en plein-air dans différents lieux de Floréal, avec la coopération généreuse d'habitants musiciens du quartier. Un grand succès. De plus, un guide traitant de l'histoire de la cité-jardin a été rédigé à cette occasion.

Un guide à la rencontre de la cité-jardin et de ses habitants

Le guide d'une quarantaine de pages relate l'histoire de l'aventure architecturale et humaine que fut la conception des cités - jardins, et de Floréal en particulier. Y sont évoqués les principes-clés qui ont prévalu lors de la construction des maisons et immeubles à appartements, l'importance accordée à l'architecture paysagère, la façon dont la vie quotidienne s'y déroulait par le passé, les artistes qui y ont vécu ,... Elle se termine par un questionnaire sur la vie dans un site classé, et ce qu'est devenu l'esprit

coopératif au fil du temps. Ce guide est disponible au prix de 5 euros auprès de Claudine Fostier (contacts ci-dessous).

Quelques projets en cours

Le groupe des « *Compagnons* » organise ce samedi 15 décembre un « **marché de Noël** », en collaboration avec le « *Quartier durable du Logis-Floréal* », une autre initiative citoyenne basée dans les cités - jardins, qui gère notamment l'épicerie coopérative du quartier. **Ce marché aura lieu place Joseph Wauters, de 16 à 19h.**

Une nouvelle activité propreté est prévue pour 2019. Plus d'infos à suivre...

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LE GROUPE?

Prenez contact avec Claudine Fostier :
claudine.fostier@hotmail.com /
Tél : 02/672.42.86 - 0496/30.36.48



Journées du patrimoine, septembre 2018

LA MINUTE RH

Jean-Daniel KPANGO DAGADOU, agent de prévention

JD Kpango Dagadou fait partie du service social du Logis-Floréal. Il sillonne le quartier chaque jour. Son atout : une connaissance très poussée du terrain. Issu de l'ancienne équipe du Floréal, il connaît aussi beaucoup d'habitants et constitue un relai intéressant entre la société et les locataires.



Son rôle au sein du Logis-Floréal

En tant qu'agent de prévention, Jean-Daniel passe la plupart de son temps sur le terrain des cités—jardins. En plus d'être une présence bienveillante dans le quartier, à l'écoute des habitants, son rôle est de rappeler les règles lorsqu'il constate des infractions ou des incivilités.

Il détecte également les problèmes de sécurité pour les locataires (ex : absence d'éclairage ou d'extincteur dans les communs, défectuosité sur les voies d'accès, etc.). Il relaie les informations au service concerné.

Il agit uniquement dans les espaces communs (espaces verts, immeubles,...). Il n'est donc pas habilité à venir constater des problèmes techniques chez des particuliers.

Une journée type

Jean-Daniel passe sa matinée sur le territoire du Logis, et son après-midi du côté de Floréal. Une journée ne ressemble pas à une autre, et varie en fonction des contacts établis avec les locataires.

Il collabore quotidiennement avec Mohsine Bennani, le médiateur propreté communal. Ils unissent leurs forces dans la prévention, via l'information, et dans l'interpellation, s'ils constatent des infractions. Il sera également amené à travailler avec les trois nouveaux agents de la paix engagés récemment par la Commune.

Il aime, il n'aime pas ...

Jean-Daniel aime la nature, aime marcher, et n'aime pas travailler à l'intérieur. Ce poste est donc une bonne combinaison pour lui, qui travaille dans les cités-jardins depuis neuf ans.

Géraldine THOMAS, chargée de projets

INFOS - CHANTIERS

Plusieurs chantiers sont en cours actuellement sur le site du Logis-Floréal.

Voici les plus importants sur le site du Logis :

- * **Chantier de rénovation de 341 toitures** : le chantier est terminé et est en cours de réception provisoire.
- * **Remplacement des chaudières à la rue des Trois Tilleuls / Garenne / Fauconnerie**: le chantier est terminé et est en cours de réception provisoire.
- * **Remplacement des radiateurs dans 150 logements de l'av. des Dryades, l'av. Vander Swaelmen, l'av. des Tritons et l'av. des Cailles** : la fin des travaux est prévue mi-février 2019.
- * **Remplacement des portes coupe-feu dans 427 logements** : travaux en cours.

Chantiers de rénovation sur le site de Floréal :

D'ici 2021, plus d'une centaine de logements inoccupés auront été rénovés dans leur entièreté sur le site de Floréal. Voici un aperçu des travaux en cours:

- * 14 logements viennent d'être rénovés et sont actuellement mis en location.
- * Chantier Hector Denis, square des Archiducs : 44 appartements sont en cours de finalisation et seront mis en location dans les semaines qui viennent.
- * Rénovation complète de 27 logements: en cours de chantier.
- * Rénovation complète de 21 logements : démarrage du chantier.

Comme vous pouvez le voir, l'équipe technique et les ouvriers du Logis-Floréal sont mobilisés sur tous les fronts.



LES CHANTIERS

Les toitures : la fin de deux ans et demi de chantier

Pendant deux ans, Julia Cleymans a suivi les travaux, au service des locataires, comme assistante sociale. Alors que sa mission s'achève, voici son témoignage.

Depuis mars 2016, des monstres métalliques ont envahi certaines rues du site du Logis. Si vous n'avez pas eu la chance de les voir, vous en avez sûrement entendu parler : échafaudages, tuiles, manitou, et containers ont titillé la quiétude de la cité jardin.

Au total, 341 toitures ont été rénovées. C'est au moins autant de locataires qui ont vu leur quotidien perturbé et envahi le temps des travaux chez eux. Au-delà du bruit et de la poussière, ce chantier a fait naître des rencontres et des anecdotes que nous n'oublierons pas.

Il aura fallu faire preuve de patience, car durant plusieurs semaines parfois, les combles ne pouvaient être occupés et la vie quotidienne des locataires était rythmée par le passage de plusieurs ouvriers.

J'ai accompagné ce chantier pendant deux ans en tant qu'assistante sociale pour informer les locataires du déroulement du chantier et tenter dès que possible d'adapter le chantier aux vies de chacun.

C'est bien au chaud sous les nouvelles toitures brillantes que je vous propose de découvrir ce que différents intervenants peuvent nous raconter du chantier.

Salvatore, le coordinateur du chantier depuis octobre 2017 nous raconte : *« Dans chaque maison, c'était particulier.*

Il a surtout fallu rassurer les locataires qui avaient très peur du chantier, paniqués à l'idée qu'on casse toute la maison. Après les travaux, certains disaient finalement « c'est déjà fini ? ». Avec une touche d'humour, on arrive souvent à détendre et collaborer. Aujourd'hui, on connaît presque tous les locataires du chantier. C'est ça la particularité de ce chantier, ce sont des travaux dans des maisons habitées, on ne peut pas faire des contrôles et des visites quand on veut comme sur un chantier normal où on rentre 100 fois par jour dans les maisons. Ici, on doit tenir compte des horaires de chacun, ce n'est pas évident. A force d'être tous les jours sur le chantier, des contacts se sont créés entre les locataires et les ouvriers, malgré la barrière de la langue. Les locataires ne sont pas obligés d'offrir quoi que ce soit, mais beaucoup proposaient le café, ont fait une tarte ou ont même partagé un repas. »



Un questionnaire a été envoyé à tous les locataires concernés par le chantier, un quart d'entre eux ont répondu. Les résultats de ce questionnaire seront bientôt disponibles sur le site du Logis-Floréal.

Parmi les répondants, 98% sont satisfaits des travaux de manière générale. Malgré tout, les locataires ont dû faire preuve de courage face aux difficultés qu'ils ont majoritairement surmontées : vider les pièces mansardées et stocker les affaires le temps des travaux, supporter le bruit des travaux et réaménager les pièces une fois les travaux terminés.

Ce chantier a été difficile, d'autant plus qu'il s'est déroulé chez chacun malgré les aléas de la vie (naissance, vacances, examens, convalescence...).

Tous les intervenants ont travaillé en coopération pour que le chantier réponde aux injonctions techniques, tout en veillant au mieux au respect des locataires. Merci donc pour l'engagement et la patience de chaque intervenant et de chaque locataire !

76% des répondants qui ont connu un hiver depuis les travaux ont ressenti une amélioration des températures, vivement l'hiver donc !

Il ne nous reste plus qu'à profiter du calme qui reprend possession des rues et des nouvelles toitures qui s'accrochent parfaitement aux couleurs de l'automne qui approche.

Julia CLEYMANS, assistante sociale



Touran, Jordan, Salvatore et Saïd (de g. à dr.)



LA QUESTION TECHNIQUE

Comment faire des économies d'énergie dans les maisons?

En février 2018, nous avons organisé un atelier pratique sur les économies d'énergie au sein d'une maison. Voici quelques conseils donnés à cette occasion qui permettent d'améliorer la sensation de confort dans la maison, et aussi de sensiblement baisser la facture.

1 / CALFEUTRER LE CAISSON DES VOLETS A ENROULEUR



Une partie de la perte de chaleur peut provenir des courants d'air qui passent par le caisson contenant l'enrouleur du volet. Pour isoler des courants d'air, on peut calfeutrer l'intérieur du caisson, par exemple en utilisant un **panneau de verre cellulaire** (« foam glass ») d'une épaisseur d'1 à 2 cm. Attention à maintenir l'espace nécessaire à l'enroulement complet du volet.

2/ CALFEUTRER LES CHASSIS



Pour diminuer les pertes de chaleur à travers les châssis, on peut : appliquer un **film thermo-rétractable** devant les vitres, mais aussi calfeutrer les fentes entre les parties fixes et mobiles des châssis en collant un **tape** bon marché, invisible et facilement décollable vendu en pharmacie. Un autre moyen efficace est d'utiliser de **lourdes tentures**, en veillant à les faire retomber derrière le haut des radiateurs, pour ne pas empêcher la chaleur de circuler.

3/ CALFEUTRER LES PORTES EXTERIEURES



Pour couper des courants d'air, il existe des « **balais de portes** » qu'on peut fixer au pied des portes extérieures et qui épousent d'éventuelles irrégularités de sol. Les **joints de calfeutrage en profil « V »** (par exemple de marque « fix-o-moll ») que l'on peut placer en haut et sur les côtés de la porte sont également très efficaces. Si l'hubriserie de porte est parfaitement droite, il est aussi possible de fixer sur le bord de la porte une **languette de bois** verticale qui, à la fermeture, viendra recouvrir la fente entre l'ouvrant et le dormant de porte.

4/ PLACER DES VANNES THERMOSTATIQUES



Les vannes thermostatiques régulent pièce par pièce la température souhaitée. Il faut cependant veiller à toujours ouvrir au maximum les vannes des radiateurs présents dans la pièce où est situé le thermostat, afin de ne pas créer de conflits dans le système de régulation d'ambiance thermique.

5/ ISOLER LES CONDUITES DE CHAUFFAGE



Il est intéressant d'isoler les conduites de chauffage et d'eau chaude sanitaire qui se trouvent dans le volume non chauffé du logement (caves ou grenier) en utilisant des calorifuges en mousse. Il est également indispensable de purger l'installation de chauffage, pour qu'elle fonctionne de manière optimale.

6/ PLACER DES MOUSSEURS SUR LES ROBINETS



Le « mousseur » est une pièce qui se visse à l'extrémité des robinets, et qui permet, entre autre, de limiter le débit d'eau, afin de faire des économies sur la consommation d'eau. Ceux-ci se déclinent en fonction du nombre de litres par minute qu'ils laissent passer. Attention cependant de veiller à ce que le débit admis reste suffisant pour enclencher le fonctionnement du chauffe-eau ou de la chaudière.

Sébastien LOODTS, ingénieur - architecte

Un nouvel atelier sera organisé en janvier 2019 (un mercredi matin, date à confirmer) - inscriptions au 0490/52.20.29 (Géraldine Thomas).

Quelques liens utiles :

D'autres conseils et astuces sur les questions d'énergie sont disponibles sur le site www.energuide.be. (site à l'initiative de Sibelga).

Homegrade est un centre de conseil et d'accompagnement sur le logement en Région bruxelloise, services gratuits : <https://homegrade.brussels/>

Cellule énergie du CPAS de WB : information, guidance énergétique, gestion de dettes, conseils à l'utilisation rationnelle de l'énergie, etc. >> tel : **02/663.08.68**

Permanences : du mardi au vendredi de 9h à 11h - 8 drève des Weigélias

LA QUESTION JURIDIQUE

Comment Le Logis-Floréal calcule-t-il votre nouveau loyer ?

Avant d'expliquer les grands principes du calcul, Il est important de rappeler que :

- * Le calcul de votre loyer est effectué selon une formule précise imposée par la législation. Cette formule est identique pour tous les logements sociaux de la Région Bruxelles-Capitale. Elle était appliquée au LOGIS et à FLOREAL.
- * Le montant que vous payez chaque mois inclut également les charges liées à votre logement (nettoyage des communs, entretien des espaces verts, électricité et chauffage des communs, etc.).

Les explications ci-dessous ne concernent que votre loyer réel, à l'exclusion de vos charges.

Une formule identique pour tous les logements sociaux à Bruxelles

Le montant de votre loyer est déterminé en fonction de cinq éléments

- * Le prix/coût de votre logement
- * Vos revenus et les revenus des personnes qui vivent avec vous
- * Les réductions auxquelles vous avez droit
- * La cotisation de solidarité
- * Les chambres excédentaires, c'est-à-dire les chambres « en trop » que vous avez dans votre logement. (par exemple, si vous êtes seul ou en couple et que vous avez une maison 3 chambres, vous possédez deux chambres « en trop ».)

Première opération : Revenus et coût du logement

LOYER = LOYER DE BASE X COEFFICIENT DES REVENUS

Le montant du loyer que vous payez est influencé par le montant de vos revenus et par le coût actualisé de votre logement (c'est-à-dire le coût de sa construction, le coût des rénovations, des entretiens, etc.).

En d'autres mots :

1) Plus vous avez de revenus, plus votre loyer sera élevé

Par exemple : Monsieur X et Monsieur Z vivent dans un logement similaire en tout point, par contre comme les revenus de Monsieur X sont deux fois moins élevés que ceux de Monsieur Z, son loyer sera moins élevé.

2) Plus votre logement est « confortable » plus votre loyer sera élevé

Par exemple : Monsieur X a un loyer plus élevé que Monsieur Y parce qu'en 2013, son logement a été équipé d'un chauffage central.

Deuxième opération : les réductions

Une fois que le montant de votre loyer est déterminé, on va déduire de ce montant les réductions prévues par la législation, notamment pour :

- * les enfants à charge
- * les personnes majeures invalides ou reconnues handicapées

Lorsque vous êtes concerné par ces réductions et que la société en est informée, votre loyer sera diminué du montant des réductions auxquelles vous avez droit.

Troisième opération : les plafonds

Afin d'éviter que les loyers soient trop élevés ou trop bas, le législateur a prévu plusieurs plafonds qui ne peuvent pas être dépassés. Ceci signifie que si, après calcul, votre loyer est trop bas, celui-ci sera relevé au minimum légal. A contrario, si votre loyer est trop élevé il sera diminué au maximum autorisé par le législateur.

Quatrième opération : la cotisation de solidarité

Afin de veiller à la solidarité entre les locataires, le législateur a prévu que les locataires qui disposent de revenus élevés paient un supplément de loyer qu'on appelle « la cotisation de solidarité ». Ce supplément est ajouté au loyer réel.

Le montant de cette cotisation de solidarité croît en fonction de l'importance des revenus. Les locataires qui perçoivent des revenus élevés paieront une cotisation de solidarité élevée.

Cinquième opération : les chambres « en trop » (excédentaires)

Enfin, si vous occupez un logement qui contient au moins deux chambres excédentaires, un supplément de loyer vous sera demandé.

Ce supplément est dû à partir de la 2ème chambre excédentaire. Le montant s'élève, par chambre (plus de 6m²), à 4% des revenus annuels du ménage. En 2018, ce montant est toutefois limité à 648€ /an/chambre.

Attention les locataires de plus de 60 ans ou ceux qui ont introduit une demande de mutation ne sont pas concernés.

Conclusion

Votre loyer dépend d'un nombre important de paramètres, ce qui ne facilite ni son calcul ni sa compréhension. Par contre, rassurez-vous, nous n'effectuons pas ces calculs mentalement ;-).

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information, pendant une de nos permanences.

Ingrid PLANCQUEEL, responsable du service social, locatif et candidat

LA LETTRE DU JARDINIER - N°7

Fougueses grimpantes

L'hiver est là et avec lui la grisaille du manque de lumière. La végétation est au repos et la cité me semble bien grise, sans son habillage végétal.

Les plantes en façades comme le lierre, la vigne vierge, le jasmin ou le rosier constituent la parure du bâti. Elles ont été choisies par les deux architectes, Vander Swaelmen et Eggericx lors de la conception des cités du Logis et de Floreal, pour assurer une continuité architecturale à travers les différentes phases de construction. Au même titre que les plaines intérieures, les tilleuls palissés reliant les groupes d'habitations, les cordons de lierre aujourd'hui quasi disparus ou les haies vives bordant jardins et venelles, les plantes grimpantes ou de façade constituent un élément primordial dans la recherche d'harmonie et de symbiose entre l'homme et la nature.

La plante grimpante peut se faire séduisante. Elle s'enroule et virevolte, se hissant sur ses vrilles volubiles ; elle escalade et se cramponne, s'entortille de ses petits doigts agiles, s'agrippe de ses ventouses magiques, part vertigineusement à l'assaut de parois grisonnantes, offrant une belle générosité de couleurs, de parfums ou de feuillage.

Cette ascension colorée est primordiale aussi pour la biodiversité. Elle offre le gîte et le couvert à de nombreuses espèces animales. A l'heure où le nombre d'insectes et d'oiseaux décline à une allure effrayante, chaque parcelle minérale colonisée par le végétal est un bienfait et doit être encouragée, dans le respect des contraintes d'un site classé.

Daniel VAN HASSEL, Chef jardinier



Souhaitez -vous mettre en place un compost dans votre quartier?

Le compost collectif de la plaine Avocette / Arbalète / Ortolans , existe depuis un an et demi. Il est géré conjointement par le Logis-Floréal et des habitants.

C'est un projet facile et rapide à mettre en place, si un groupe d'habitants en fait la demande: identifier un lieu, construire la structure à l'aide de quelques palettes, organiser une séance d'information. Ensuite, chacun est invité à venir y déposer ses déchets organiques (épluchures de fruits et de légumes, marc de café et de thé,...). En termes d'entretien, on procède à un retournement du compost environ une fois par an, pour aider à la décomposition. Et, une fois qu'il est « mûr », on peut venir chercher du compost pour son potager. C'est tout bénéf' !

Il existe d'autres composts dans le quartier : dans le bas de l'av. Georges Benoit, à l'av. des Cailles (en face du 34), au jardin collectif des Terrasses de Maurice, ...

Pour plus d'informations : prenez contact avec Sébastien LOODTS (service technique) ou Géraldine THOMAS (service social).



LE RESEAU SANTE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Le Logis-Floréal Mag vous informe des initiatives et ressources dans votre quartier. Dans ce numéro, nous présentons le travail du « Réseau santé de Watermael - Boitsfort », un réseau d'entraide qui existe depuis 2001.

Prêts à donner un coup de main ou besoin d'une aide de proximité?

L'asbl est constituée d'un groupe de citoyens bénévoles, qui offrent des services en fonction des besoins et des demandes. Par exemple: faire une course ou accompagner une personne pour la faire, rendre visite à une personne isolée, jouer au scrabble, aux cartes, faire de la lecture, partager un petit café, conduire et/ou accompagner pour une visite médicale, petit soutien pour les devoirs, conduire ou rechercher à l'école, ...

Vous souhaitez participer?

- ⇒ Vous pouvez faire une demande d'aide. Les aides sont gratuites, et il n'y a pas de frais de membres.
- ⇒ Si vous avez du temps à partager, vous pouvez également devenir bénévole dans l'association et offrir vos services.

>> Dans les deux cas, vous pouvez appeler le 02 673 50 27 et laisser un message sur le répondeur ou envoyer un e-mail à claire.rossomme@gmail.com

En rendant divers services et en étant disponibles, les membres de l'association permettent de rompre la solitude que tout un chacun peut connaître face aux difficultés de l'existence. Apporter de l'aide contribue à améliorer la santé des personnes, que ce soit le bien-être physique, social, relationnel ou environnemental.



Le groupe est à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à prendre contact ! Merci !

Ensemble, prenons soin l'un de l'autre !

LE COIN DU PCS / ESPACE MOSAÏQUE

Balance tes préjugés : l'identité en question

Vivre ensemble est un enjeu de société qui concerne aussi notre commune. Son caractère multiculturel se développe et suppose d'entrer de plus en plus souvent en relation avec un autre différent de soi ou perçu comme tel. Cela ne se fait pas tout seul et semble même parfois être un défi.

Les représentations, voire les préjugés, que nous avons de l'autre peuvent faire obstacle, parfois empêcher les relations. Elles renvoient chacun à sa propre identité et ses multiples interrogations : qui suis-je, comment puis-je me définir, quelle est mon histoire ? Quel est mon héritage culturel ?

Face à ces questions, La Vénérie et le Service de Prévention et de Cohésion sociale s'associent pour proposer **du 31 janvier au 10 février 2019** des spectacles et animations pour réfléchir, débattre et se rencontrer.

Le programme sera disponible prochainement et sachez déjà qu'à cette occasion, l'Espace Mosaïque vous invitera à une animation sur nos préjugés.

Plus d'infos sur le site : <http://www.lavenerie.be> Cliquez sur l'onglet événement.

DÉBATS / THÉÂTRE / FILMS / ANIMATIONS
31 JANVIER - 10 FÉVRIER 2019

BALANCE TES PRÉJUGÉS

L'IDENTITÉ EN QUESTION

LA VÉNERIE
CENTRE CULTUREL DE WATERMAEL-BOITSFORT

SERVICE DE PRÉVENTION ET DE COHÉSION SOCIALE

LES MAISONS DE QUARTIER

Les Maisons de quartier sont des lieux ouverts à tous les habitants, qui proposent accueil et activités interculturelles et intergénérationnelles. Il y a deux maisons de quartier à Watermael - Boitsfort: la Maison de quartier du Dries et la Maison de quartier des Cités-Jardins, située tout près du « Fer à Cheval », av. des Archiducs 52.

Elles offrent des activités pour enfants, du soutien scolaire, des activités d'alphabétisation, des tables de conversation en français, anglais ou néerlandais, des ateliers pour adultes, ...

A la Maison de quartier du Dries, un **vestiaire solidaire** a lieu chaque jeudi matin de 10h à 12h30 (sauf durant les vacances scolaires), au 75, rue de l'Élan. Des milliers de vêtements à des prix modiques ! Les dons de vêtements, chaussures et linge de maison se font aux mêmes heures.

A la Maison de quartier des Cités-Jardins, chaque vendredi des **ateliers variés** sont proposés : cuisine, projets créatifs, balades,... Deux jeudis par mois, il y a aussi un espace de rencontre pour les femmes « **Moments de femmes** », animé par Delphine Jacques de la Maison médicale, et par Agnès de la maison de quartier. Venez à la rencontre d'autres femmes pour échanger sur des sujets qui vous tiennent à cœur !

N'hésitez pas à pousser la porte des maisons de quartier !

Plus d'infos sur le site www.prevention1170.be



Maison de quartier du Dries
Dries, 38 - 1170 WB
02/660 71 05
Bus 41 (arrêt Dries)
Tram 25 et 8 (arrêt Boondaël)

Maison de quartier
des Cités-Jardins



Maison de quartier des Cités-Jardins
Av. des Archiducs, 52 - 1170 WB
02/672 27 33
Bus 41 (arrêt Archiducs)

LES BREVES

L'épicerie participative déménage !

Il y a juste deux ans, des habitant(e)s du Logis-Floréal et d'ailleurs se sont lancé(e)s dans un projet d'épicerie participative. Qu'est-ce qu'on y trouve? Des céréales, légumineuses, fruits secs, condiments, huiles, quelques conserves, thés,...

Cela permet de se nourrir convenablement, à prix raisonnable, tout en prenant soin de la planète. C'est aussi une occasion de rencontrer d'autres personnes, d'échanger des idées ou des coups de mains, ou de siroter une bonne tisane.

A partir du 5 janvier 2019, l'épicerie déménage Place Wauters n° 11, au « Fer à cheval », juste à côté des bureaux du service locatif du Logis-Floréal.

Bienvenue tous les samedis entre 11h et 15h30 (heures d'ouverture supplémentaires dès que vous viendrez nous donner un coup de mains 😊)

Plus d'information sur quartierdurable.logisfloreal.be/epicerie/ ou sur place chaque samedi !

Un marché de Noël le 15 décembre

Le Quartier durable et les Compagnons du Quartier Floréal organisent un marché de Noël sur la place Joseph Wauters le samedi 15/12 de 16h à 19h.

Il y aura des stands proposant des boissons chaudes (vin chaud, chocolat chaud, jus de pomme chaud, soupe à l'oignon, soupe marocaine, thé à la menthe) ainsi que des produits artisanaux (réalisés, notamment, par des habitants) et un stand « donnerie » (on apporte un cadeau et on repart avec un autre).

Bienvenue à toutes et tous !

Abonnement de télédistribution pour les locataires de Floréal

Si vous êtes locataire sur le site de Floréal, vous avez été informé que nous mettions fin à l'abonnement de télédistribution (qui était inclus dans vos charges) au 31/01/19. (Les locataires du Logis ne sont pas concernés, car ce n'est pas inclus dans leurs charges).

Vous devez, avant cette date, faire le choix d'un nouvel opérateur, souscrire un abonnement à votre nom, et rapporter le décodeur dans une boutique SFR.

Notre service social se tient à disposition pour toute information >> 02/672.31.42.

Une permanence « télécoms » est également assurée tous les jeudi de 9h à 11h au CPAS - 8 drève des Weigélias >> 02.663.97.83.

AGENDA HIVER

DECEMBRE

SAM 15/12

MARCHÉ DE NOËL du Quartier durable et des Compagnons du Quartier Floréal, *de 16h à 19h, place J. Wauters - gratuit*

JANVIER

MER xx/01

ATELIER « DES GESTES SIMPLES POUR ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE », dans une maison du Logis-Floréal, *avec la cellule énergie du CPAS de WB, date à confirmer - gratuit*

31/01 >> 10/02

« BALANCE TES PRÉJUGÉS » : débats, théâtre, films, animation, *avec la Vénerie et le Service de Prévention et de Cohésion sociale de WB*
31/01 >> 02/02: théâtre « Moutoufs », Vénerie/ Espace Delvaux

FEVRIER

31/01 >> 10/02

« BALANCE TES PRÉJUGÉS » (extrait du programme):
08/02: « Improjugés », Vénerie / Ecuries
09/02: ciné-débat « Bruxelles ensemble, si on s'parlait », Vénerie/ Espace Delvaux

SAM 16, 20h15

PROJECTION « EXPLORATION DU MONDE »: la Colombie, *au Studio-Logis, rue des Trois-Tilleuls 139*

MARS

VEN 01 - SAM 02

SPECTACLE « LA MONTAGNE », *de la Compagnie « Les 2 Frida » à la Vénerie, en partenariat avec la Ferme du Chant des Cailles* : sur l'histoire du lien qui peut unir des êtres et un lopin de terre abandonné, devenu un jardin collectif.
>> Bourse et échanges de graines le vendredi avant le spectacle
>> Débat le samedi après le spectacle

SAM 09, 20h15

PROJECTION « EXPLORATION DU MONDE »: la Croatie, *au Studio-Logis, rue des Trois-Tilleuls 139*

SAM 16 - SAM 23

SEMAINE DE LA « LANGUE FRANÇAISE EN FÊTE », *organisée par le réseau des Bibliothèques de Watermael - Boitsfort*

UN COUP D'ŒIL SUR LES ACTIVITES AU LOGIS-FLOREAL



Fête de la Courge, 31 octobre 2018